

Pôle « Adolescence » et « Enfance/Petite Enfance »

→ PARLER avec UN MOT & UN SIGNE niveau 2

Publics concernés :

- Professionnels de la petite enfance
- Assistants Maternels et salariés du Particulier Employeur.

Équipements / Accès / Accessibilité :

- Salle de formation en U
- Accessibilité PMR partielle et totale
- Adaptations pédagogiques possibles aux situations de handicap
- Une fiche accès/accessibilité sera jointe à la convocation

Profil(s) Formateur(s) :

Hélène REY-GIRAUD, formatrice en communication gestuelle et communication bienveillante.

Réussite & Satisfaction :

Formation nouvelle depuis 2021

Profil et pré-requis :

Aucun pré requis de niveau de formation.

Objectifs de la Formation / Aptitudes et compétences :

► Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

Etre en mesure de perfectionner sa communication gestuelle associée à la parole et d'enrichir ses propositions d'activités ludiques.

Contenus et durée de la Formation :

► 2 jours (14h)

- o La communication gestuelle associée à la parole : rappels du concept et des apports pour l'enfant et le professionnel.
- o Les principaux signes de l'environnement de l'enfant : la famille, les jouets, les animaux et les vêtements.

Méthodes mobilisées & Modalités d'évaluation :

- Les apports théoriques seront ponctués de jeux de mise en pratique et de visionnage de petits films.
- Alternance de temps collectifs, en binômes et individuels.
- Supports de formation remis aux stagiaires.

- *Suivi de l'exécution de l'action : liste d'émargement.*

- *Procédure d'évaluation : questionnaire préformation pour évaluer les besoins et le positionnement, évaluation continue, grille d'autoévaluation et questionnaire de satisfaction en fin de formation.*

- *Document remis à la fin de la formation : Passeport de formation (si assistant maternel ou SPE) et attestation de formation.*

Modalités d'inscription & Tarifs :

Un dossier d'inscription est à remplir au plus tard 10 jours avant le premier jour de la formation.

Formation prise en charge avec le plan de développement pour les salariés du particulier employeur et les assistants maternels.

Tarif individuel: 350€